

## **DEPARTEMENT DE LA LOIRE**

Syndicat Intercommunal des Terrains de Tennis du Dorlay MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-JAREZ 34 rue de la République 42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ



Communes membres: LA GRAND CROIX et SAINT PAUL EN JAREZ

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°07/2023

Séance publique du : 11 octobre 2023 à 18 h 30 en Mairie de Saint Paul en Jarez

Date de la convocation : 02 octobre 2023

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard VOINOT

Date d'affichage:

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 6

Membres présents à la séance :

Membres titulaires: M. Jean-François SEUX, M. Philippe JOUBERT, Mme Angélique CHARROIN, M.

Gérard VOINOT, Mme Delphine VINCENT Membre suppléant : M. Pascal CALTAGIRONE

Etaient aussi présents à la séance sans droit de vote les suppléants : M. Michel MATHIE, M. Sébastien FINARELLI

Membres titulaires excusés: *M. Patrick JOUBERT* (donne procuration à Monsieur Pascal CALTAGIRONE)

Membres suppléants excusés : Mme Véronique HENRY, M. Pierrick MONTEIL, M. Roger SANIAL

Titulaires: M. Jean-François SEUX, M. Philippe JOUBERT, Mme Angélique CHARROIN, M. Gérard VOINOT, M. Patrick JOUBERT, Mme Delphine VINCENT.

Suppléants : M. Michel MATHIE, M. Roger SANIAL, M. Pierrick MONTEIL, M. Pascal CALTAGIRONE, M. Sébastien FINARELLI, Madame Véronique HENRY.

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

Monsieur le Président présente le rapport d'activités 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du syndicat prennent acte de la communication du rapport d'activité 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le 12 octobre 2023

Le Président Jean-François SEUX

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture le Publié ou notifié le Le Président Jean-François SEUX



Le secrétaire Gérard VOINOT

## Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
  Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site <a href="www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>